



FICHE SIGNALÉTIQUE
948-01 / 949-05 / 949-15 / 949-55

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 948-01 / 949-05 / 949-15 / 949-55
Nom du produit : AUTOMASK
Synonymes : Liquide pour masquer
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Isopropanol	67-63-0	3 – 7	200 ppm TWA-ACGIH 400 ppm STEL-ACGIH LD50 >4710 mg/kg, rat, oral LD50 > 12870 mg/kg, lapin, dermal LC50 12000 ppm, 8 heures, rat, inhalation LD50 2000 mg/kg, rat, oral
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	3 – 7	LD50 2000 mg/kg, rat, oral
Polymères et copolymers d'alcool vinyl	9002-89-5 25213-24-5 54626-91-4	3 – 7	LD50 11000 mg/kg, rat, oral

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et de la sécheresse.
Peau : N'est pas un irritant pour la peau.
Inhalation : L'exposition à des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de coordination, de la fatigue et une perte de conscience.
Ingestion : Irritation du système gastro-intestinal supérieur. Le produit peut causer des nausées, des maux de têtes, des étourdissements, de la fatigue et une dépression du système nerveux central.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.
Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : Ininflammable
- Température d'auto-inflammation : Indéterminée
- Limites d'inflammation – air (%) : Indéterminée
- Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée selon la nature de l'incendie. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.
- Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
- Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acroleïne.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Petit déversement : Ramasser pour élimination. Nettoyer les résidus du déversement avec un absorbant approprié.

Grand déversement : Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Aménager un barrage si nécessaire. Assécher avec un absorbant approprié et entreposer dans un contenant approprié. Nettoyer les surfaces avec de l'eau et du savon.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Lunettes de sécurité et gants de PVC.

Entreposage : Garder le contenant bien fermé. Ne pas congeler.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation locale des lieux de travail est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux.

Peau : Vêtements avec manches longues.

Gants : Latex, nitrile, caoutchouc, PVC

Inhalation : Masque avec filtre pour composés organiques approuvé lorsque le produit est utilisé dans des espaces restreints.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.

Peau : Vêtements avec manches longues. Éviter le contact avec la peau.

Gants : Latex, nitrile, caoutchouc, PVC

Inhalation : Masque avec filtre pour composés organiques approuvé.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Agréable
pH @ 1% : 7 à 8
Densité relative (g/cm³) : Non disponible
Point d'ébullition : 100 C
Point de congélation : 0 C
Pression de vapeur : Non disponible
Matières volatiles (poids) : 90.5%
Solubilité (eau) : Soluble
COV (g/litre) : < 60
Viscosité : Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Non.
Conditions à éviter : Aucune connue.
Incompatibilités : Aucune connue.
Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acroleine.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Isopropanol	67-63-0	3 - 7	200 ppm TWA-ACGIH 400 ppm STEL-ACGIH LD50 >4710 mg/kg, rat, oral LD50 > 12870 mg/kg, lapin, dermal LC50 12000 ppm, 8 heures, rat, inhalation
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	3 – 7	LD50 2000 mg/kg, rat, oral
Polymères et copolymers d'alcool vinyl	9002-89-5 25213-24-5 54626-91-4	3 – 7	LD50 11000 mg/kg, rat, oral

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Aucune donnée disponible.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : Non réglementé selon le SIMDUT.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.